

Raisons Prioritaires d'utiliser les produits de bois traités avec ignifugeant FlamePRO^{MD}

- Les produits de bois traités sous pression avec ignifugeant FlamePRO, tels que décrits dans le rapport ESR-4244 d'ICC Evaluation Services, Inc., satisfont à toutes les exigences des grands codes de construction modèles des États-Unis.
- FlamePro est conforme au Code national du bâtiment du Canada (CNBC).
- Homologué UL, avec une cote de résistance au feu pour des valeurs de propagation de la flamme et de dégagement de fumée (cote FR-S) de 25 ou moins. Norme ASTM E84, prolongation de 30 min, normes UL 723, CAN/ULC-S102M.
- Les produits de bois traités sous pression avec ignifugeant FlamePro sont conformes aux systèmes de catégorie d'usage AWPAC UC-1 et UCFA, et le procédé de traitement de FlamePro répond aux normes AWPAC T1, CSA 080.20, pour le bois d'œuvre, et CSA 080.27, pour le contreplaqué.
- Certification GREENGUARD GOLD d'UL – L'agent de préservation de FlamePRO a été soumis à des essais rigoureux et a satisfait aux exigences de normes élevées en matière de faible émission de composés organiques volatils (COV). Les produits qui sont certifiés en fonction de ces critères conviennent à l'utilisation dans les écoles, les bureaux et dans d'autres environnements de type sensible.
- SCS INDOOR ADVANTAGE™ CERTIFIÉ OR – SCS Global Services a complété l'évaluation des produits de bois traité FlamePRO de Koppers. Les produits de bois traité ignifugeant FlamePRO de Koppers répondent à toutes les exigences nécessaires pour être certifiés Indoor Advantage™ GoldCertifié Cal Fire (Département des forêts et des incendies de la Californie).
- Fournisseur de formation continue approuvé par l'AIA.
- Les produits de bois traités sous pression avec ignifugeant FlamePRO sont couverts par un programme de garantie limitée de 50 ans dont la prestation est assurée par Koppers Performance Chemicals Inc.*
- Les essais d'hygroscopicité réalisés par un laboratoire tiers indépendant ont permis de confirmer que comparé au bois non traité, le bois traité avec ignifugeant de la marque FlamePro n'accumule pas d'humidité excessive dans les conditions d'essai prévues par la norme ASTM D3201.
- Mur intérieur testé à 1 h et à 2 h, et mur extérieur testé à 2 h (norme ASTM E119). Voir les détails dans le rapport ESR 4244.
- La majeure partie des essences courantes de bois d'œuvre et de contreplaqué qui entrent dans la construction des bâtiments peuvent être traitées avec FlamePRO.
- Faibles taux de corrosion en contact avec les attaches métalliques et les ferrures approuvées par les codes.
- Couleur orange en option, pour une meilleure identification du produit sur les chantiers.
- BSD SpecLink : contenu du Devis directeur (États-Unis) pour les marchés architecturaux, de l'ingénierie et de la construction.



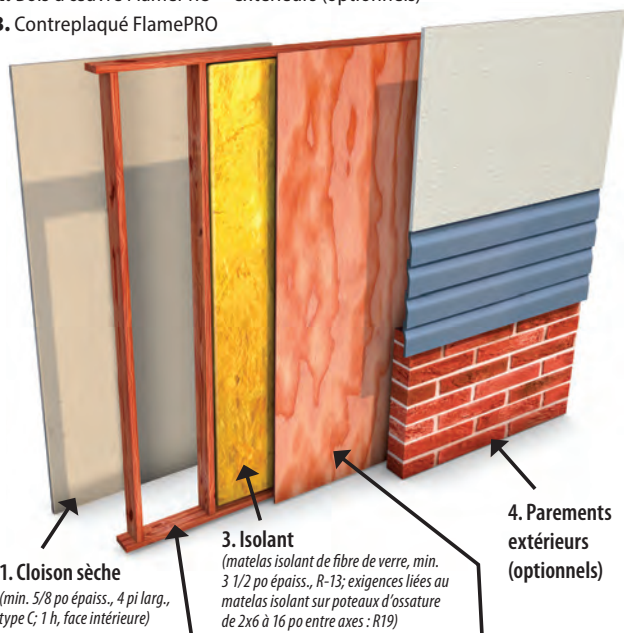
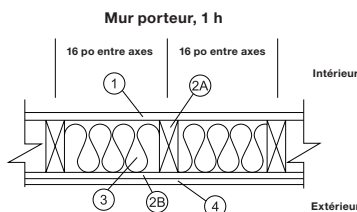
MURS INTÉRIEURS TESTÉS À 1 H ET À 2 H (ASTM-E119, ANSI/UL 263)

Mur intérieur testé à 1 h (60-02)

Charge max. testée : 100 % de la charge de calcul

Degrés de résistance au feu : 1 h, capacité portante calculée d'un (1) côté (à l'intérieur seul.). Pour obtenir les détails, consultez le rapport ESR 4244.

1. Cloison sèche (1 h, face intérieure)
- 2A. Bois d'œuvre FlamePRO
- 2B. Contreplaqué FlamePRO
3. Isolant
4. Parements extérieurs (optionnels)



1. Cloison sèche
(min. 5/8 po épais., 4 pi larg., type C; 1 h, face intérieure)

2A. Bois traité avec ignifugeant FlamePRO
(min. 2x4, 16 po entre axes – indicateur de couleur facultatif facilitant l'identification)

2B. Contreplaqué traité avec ignifugeant FlamePRO
(min. 15/32 po épais. – indicateur de couleur facultatif facilitant l'identification)

4. Parements extérieurs (optionnels)

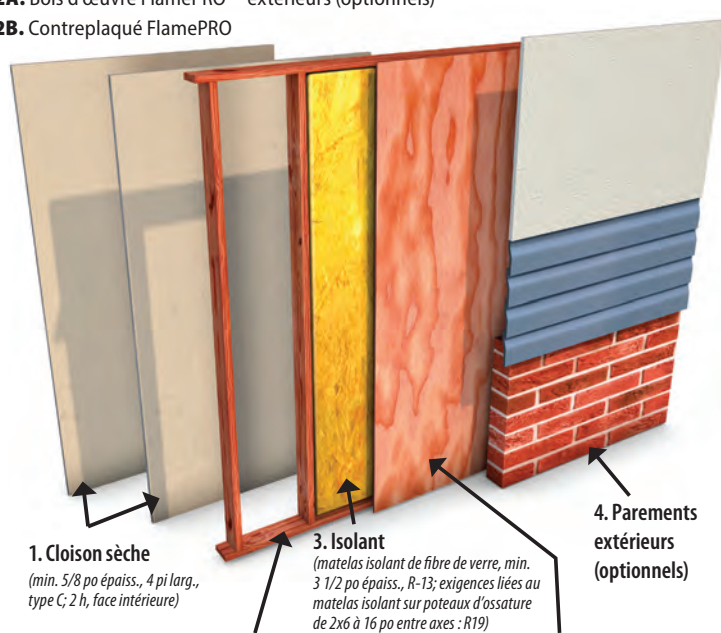
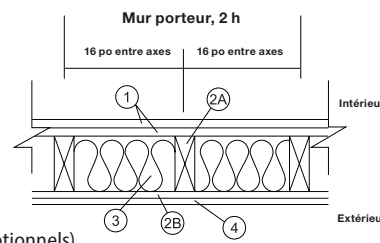
3. Isolant
(matelas isolant de fibre de verre, min. 3 1/2 po épais., R-13; exigences liées au matelas isolant sur poteaux d'ossature de 2x6 à 16 po entre axes : R19)

Mur intérieur testé à 2 h (120-01)

Charge max. testée : 100 % de la charge de calcul

Degrés de résistance au feu : 2 h, capacité portante calculée d'un (1) côté (à l'intérieur seul.). Pour obtenir les détails, consultez le rapport ESR 4244.

1. Cloison sèche (1 h, face intérieure)
- 2A. Bois d'œuvre FlamePRO
- 2B. Contreplaqué FlamePRO
3. Isolant
4. Parements extérieurs (optionnels)



1. Cloison sèche
(min. 5/8 po épais., 4 pi larg., type C; 2 h, face intérieure)

2A. Bois traité avec ignifugeant FlamePRO
(min. 2x4, 16 po entre axes – indicateur de couleur facultatif facilitant l'identification)

2B. Contreplaqué traité avec ignifugeant FlamePRO
(min. 15/32 po épais. – indicateur de couleur facultatif facilitant l'identification)

4. Parements extérieurs (optionnels)

3. Isolant
(matelas isolant de fibre de verre, min. 3 1/2 po épais., R-13; exigences liées au matelas isolant sur poteaux d'ossature de 2x6 à 16 po entre axes : R19)

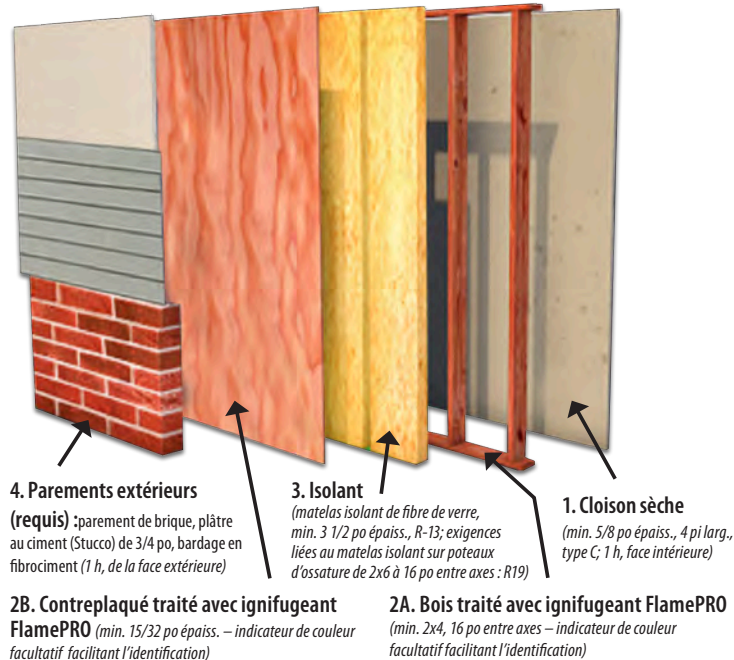
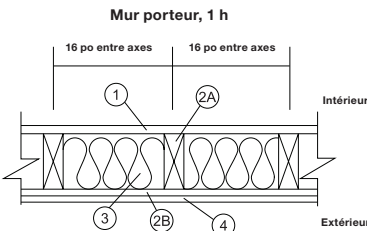
MURS EXTÉRIEURS TESTÉS À 1 H ET À 2 H (ASTM-E119, ANSI/UL 263)

Mur extérieur testé à 1 h (60-01)

Charge max. testée : 100 % de la charge de calcul

Degrés de résistance au feu : 1 h, capacité portante calculée d'un (1) côté (à l'intérieur seul.). Pour obtenir les détails, consultez le rapport ESR 4244.

1. Cloison sèche (1 h, face intérieure)
- 2A. Bois d'œuvre FlamePRO
- 2B. Contreplaqué FlamePRO
3. Isolant
4. Parements extérieurs (requis) : parement de brique, plâtre au ciment (Stucco) de 3/4 po, bardage en fibrociment (1 h, de la face extérieure)

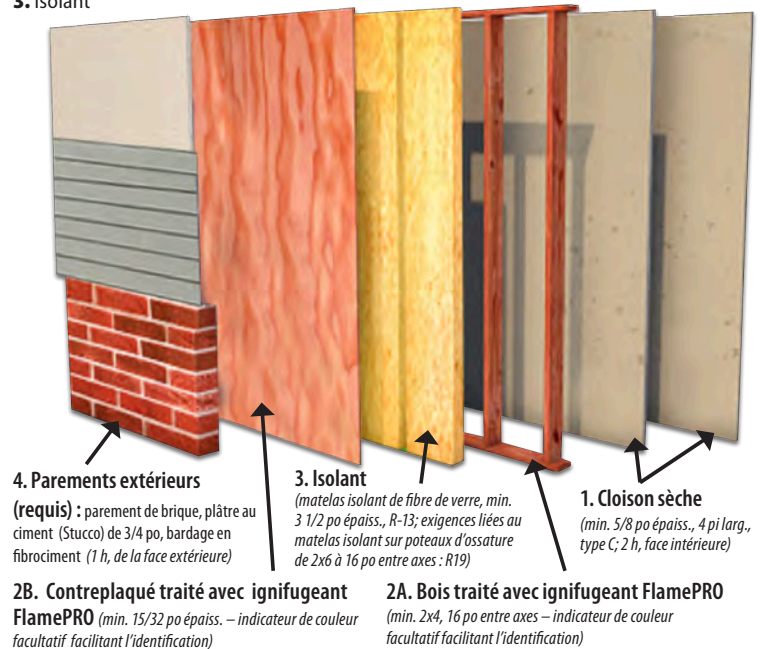
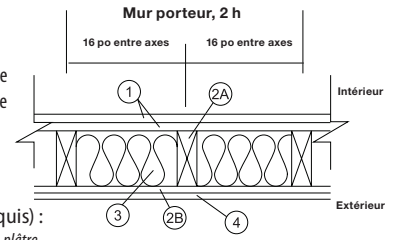


Mur extérieur testé à 2 h (120-02)

Charge max. testée : 100 % de la charge de calcul

Degrés de résistance au feu : 2 h, capacité portante calculée de l'intérieur et 1 h capacité portante calculée de l'extérieur. Pour obtenir les détails, consultez le rapport ESR 4244.

1. Cloison sèche (1 h, face intérieure)
- 2A. Bois d'œuvre FlamePRO
- 2B. Contreplaqué FlamePRO
3. Isolant
4. Parements extérieurs (requis) : parement de brique, plâtre au ciment (Stucco) de 3/4 po, bardage en fibrociment (1 h, de la face extérieure)



RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS

• Ne brûlez pas le bois traité avec ignifugeant. • Portez un masque antipoussière et des lunettes protectrices à coques pour couper ou poncer le bois. • Portez des gants pour tout travail avec le bois. • Certains des produits chimiques du bois traité avec ignifugeant peuvent migrer du bois traité jusqu'à dans le sol ou dans l'eau environnante. Ils peuvent aussi se déloger de la surface du bois traité au contact avec la peau. Lavez à fond toute partie dénudée de la peau qui y a été exposée. • Après les travaux de construction, tous les débris de construction et toute la sciure de bois devraient être éliminés proprement. • Avant de porter de nouveau vos vêtements de travail, lavez-les séparément de toute lessive courante. • Le bois traité avec ignifugeant ne devrait pas être utilisé là où il risque d'être en contact direct ou indirect avec l'eau potable. • N'utilisez pas le bois traité dans des circonstances où il risquerait d'être incorporé accidentellement à des aliments, qu'ils soient destinés aux humains ou aux animaux, ou à des ruches. • N'utilisez pas comme paillis du bois traité avec ignifugeant. • Seul du bois traité avec ignifugeant qui est visiblement propre et exempt de résidus en surface devrait être utilisé. • Si le bois doit être utilisé dans une application intérieure et devient mouillé durant les travaux de construction, laissez-le sécher avant de le couvrir ou de l'installer dans un endroit clos. • Recommandations concernant l'élimination : Éliminez le bois traité avec ignifugeant dans des décharges contrôlées, ou faites-le brûler dans des chaudières ou des incinérateurs commerciaux ou industriels, en conformité avec les exigences des règlements municipaux, provinciaux et fédéraux. • Si vous désirez appliquer une peinture, une teinture, un hydrofuge transparent ou une autre finition sur votre bois traité avec ignifugeant, nous vous recommandons de suivre les directives du fabricant et de l'étiquette du produit de finition. Au préalable, pour vous assurer que le produit de finition choisi procurera le résultat escompté, nous recommandons de l'appliquer à l'essai sur une petite surface exposée du projet, avant de finir celui-ci en entier. • Les projets devraient être conçus et installés en conformité avec les ordonnances et les codes fédéraux, provinciaux et municipaux qui régissent la construction dans votre région, et, le cas échéant, en conformité avec les prescriptions de National Design Specifications (NDS) et du Wood Handbook. • Des moisissures peuvent se développer, et se développent effectivement, sur la surface de nombreux produits, y compris les éléments en bois traité avec ignifugeant et non traité, lorsque les surfaces sont exposées durant de longues périodes à des conditions d'humidité très élevées. Pour débarrasser la surface de bois traité de toute moisissure accumulée, laissez d'abord sécher le bois. Ordinairement, on utilise une solution d'eau et de savon doux pour débarrasser les surfaces des moisissures résiduelles. Utilisez le bois traité avec ignifugeant de façon sécuritaire. Lisez toujours l'étiquette du produit et l'information portant sur celui-ci avant de l'utiliser.

FlamePRO^{MD}
BOIS TRAITÉ AVEC IGNIFUGEANT

Pour obtenir plus de renseignements à ce sujet,
composez le 1-800-585-5161,
ou visitez www.kopperspc.com.

Les produits de bois traités FlamePRO proviennent d'usines de traitement du bois de propriété et d'exploitation indépendantes. FlamePRO est une marque déposée de Koppers Performance Chemicals Inc. ©6/2021

Mur extérieur testé à 2 h (120-03)

Charge max. testée : 100 % de la charge de calcul

Degrés de résistance au feu : 2 h, capacité portante.

1. Cloison sèche (2 h, face intérieure)
- 2A. Bois d'œuvre FlamePRO
- 2B. Contreplaqué FlamePRO
3. Isolant
4. Cloison sèche (min. 5/8 po épais., 4 pi larg., type C; 2 h, face intérieure)
5. Parements extérieurs (requis) : parement de brique

